

Parcours

La Lettre du Réseau des Professionnels de l'Accompagnement et de l'Intervention par la Recherche-Action - REPAIRA.

N°10 SEPTEMBRE 2023

Éditorial

J'espère que vous avez tous passé un bel été et abordez cette rentrée avec une énergie nouvelle.

Plus que jamais le Recherche-Action peut permettre de construire des solutions et d'accompagner les acteurs dans les changements nécessaires face aux défis qui sont devant nous telles les initiatives comme La Chimère citoyenne à Grenoble (<https://lachimerecitoyenne.org/>), Parcours bruts (<https://recherche-action.fr/parcours-bruts/>) ou le Rues Marchandes (<https://recherche-action.fr/ruesmarchandes/>) soutenues par le LISRA (Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action).

Ce numéro de Parcours célèbre les 15 ans d'existence du réseau REPAIRA. Il effectue un bref retour sur sa construction et son héritage pour mieux se tourner vers l'avenir avec de nouveaux projets.

Au sommaire de ce numéro :

- Une présentation des étapes de construction du réseau REPAIRA écrite par Hélène FROMONT, formatrice coach certifiée et consultante indépendante cofondatrice et animatrice du réseau repaira, he.fromont@laposte.net (page 2).
- Un article de Philippe MISSOTTE, sociologue ancien directeur du collège coopératif de Paris et membre de la première heure du réseau REPAIRA disparu le 28 Mai 2022. Cet article a été écrit pour les actes du colloque de REPAIRA de Mai 2016. Il témoigne de la démarche de recherche-action collective qu'il a menée au Secours Populaire français – *La recherche-action collective au service du changement social* (page 5).
- Une communication à 4 voix : Angélique CAYOT, Hélène FROMONT, Anne OLIVIER, Séverine PARAYRE - *L'accompagnement des jeunes et la question des territoires. Entre psychologues et cadres d'éducation* ; présentée aux 8^{èmes} Entretiens Francophones de la Psychologie : « *Les psychologues et la psychologie face aux nouveaux âges de la vie* » - 1ier, 2 et 3 Juin 2023 (page 17).

Bonne lecture
Hélène FROMONT

REPAIRA, le réseau des professionnels de l'intervention et de l'accompagnement par la recherche-action fête ses 15 ans d'existence !

Hélène FROMONT – Formatrice Consultante Coach
he.fromont@laposte.net

REPAIRA c'est **plus de 300 sympathisants** inscrits à sa liste de diffusion, **56 membres** référencés sur le site internet, plus de **900 abonnés et 500 relations** sur le compte **LinkedIn** rattaché au site et **une chaîne YouTube**.

2007 : Après l'obtention du Master, Formateur d'adultes – accompagnateur de projet individuel et collectif par la recherche action et VAE en Septembre 2007, j'ai tenté, comme d'autres avant moi, de créer une association des anciens du Master de la Sorbonne Nouvelle.

L'idée était de prolonger la **dynamique de développement** de cette formation et de faire la promotion de la **Recherche-Action** telle que la concevait **Henri Desroche** et des intervenants-formateurs-consultants porteurs de cette méthodologie.

Ce projet s'est rapidement révélé difficile à mettre en œuvre eu égard aux règles juridiques liées au statut associatif qui imposent des contraintes d'organisation et de temps qui nous ont rapidement arrêté.

Christophe VANDERNOTTE m'a alors proposé de créer un réseau, forme plus souple et adaptée à la fédération d'acteurs divers au degré d'implication variable autour d'un objet. Faisant immédiatement un lien avec ma carrière précédente dans le secteur informatique, la **création d'un site internet**, support de ce réseau, s'est imposée comme une évidence.

2008 : Nous décidons de concevoir une **vitrine de la Recherche-Action** et de proposer aux **professionnels justifiant d'une pratique** de la recherche-action et adhérant à notre **charte éthique et déontologique** d'être référencés sur le site, de pouvoir y publier des articles et d'être dans une dynamique de développement professionnel le tout selon un **modèle collaboratif et coopératif** (pas de cotisation, liberté de contribution, ...).

Une fois le site conçu, réalisé et mis en ligne, nous avons initié le principe **de rencontres** (2009) régulières **physiques puis en visio-conférence** des **membres** du réseau mais aussi des **sympathisants** - personnes ayant une pratique de la recherche-action où d'une démarche proche intéressées par nos activités.

- Un samedi tous les un mois et demi environ.
- Matinée d'abord consacrée à la vie du réseau devenu **échanges de pratiques entre pairs en 2011**
- Déjeuner partagé – chacun apporte quelque chose.
- Après-midi permettant de donner des nouvelles du réseau et de partager un temps de formation et /ou de débat autour d'un thème.
- Chaque rencontre fait l'objet d'un compte-rendu diffusé la semaine qui suit la rencontre à ceux qui y ont participé.

Exemples de thèmes abordés :

- ✓ Le **praticien- chercheur en devenir** - Un trait d'union fondateur (Michel BERNARD) ;
- ✓ Le **podcast** : un outil de formation, de communication, d'intelligence collective... (Émilie SEUGE REVERAND) ;
- ✓ **L'accompagnement individuel par la recherche-action** (Hélène FROMONT) ;
- ✓ **Le Consultant-chercheur comme maïeuticien de la réflexivité pratique : Dispositif "ACE-EdE** (Claire JONDEAU et Michel BINET) ;
- ✓ **Développement du Pouvoir d'Agir** (Fabienne DEFERT et Alain GIROUX) ;
- ✓ **La démarche portfolio** : les défis de l'accompagnement (Philippe-Didier GAUTHIER) ;
- ✓ **Levons le voile entre l'accompagnement professionnel et la thérapie** à travers l'exemple de l'accompagnement par la **recherche-action** et de l'**IFS** (Internal Family Systems) (Hélène FROMONT et Franck LENOIR) ;
- ✓ **Le coaching par l'art** (Céline BABIN VERON) ;
- ✓ L'entretien de **décryptage de sens** (Nadine FAINGOLD) ;
- ✓ Transition **retraite** : penser le **changement identitaire** (Anne SAGUEZ) ;
- ✓ **Opale : faire ensemble avec nos têtes, cœurs et corps** (Adrien TARDIF) ; etc.

Avec des intervenants variés membres ou non du réseau.

En 2013 : participation à un salon à la Villette autour du Développement Personnel à Paris.

En 2016 : organisation d'un colloque à l'occasion de la publication du numéro d'Éducation Permanente autour **d'Henri Desroche** : n°201 - 2014-4 - Éducation permanente et utopie éducative. Actualité d'Henri Desroche.¹

En 2017 : création de notre publication numérique, Parcours qui se propose de publier et de diffuser des articles en lien avec notre démarche ou des démarches proches.

Janvier 2022 : mise en ligne d'un nouveau site internet reflétant une nouvelle organisation.

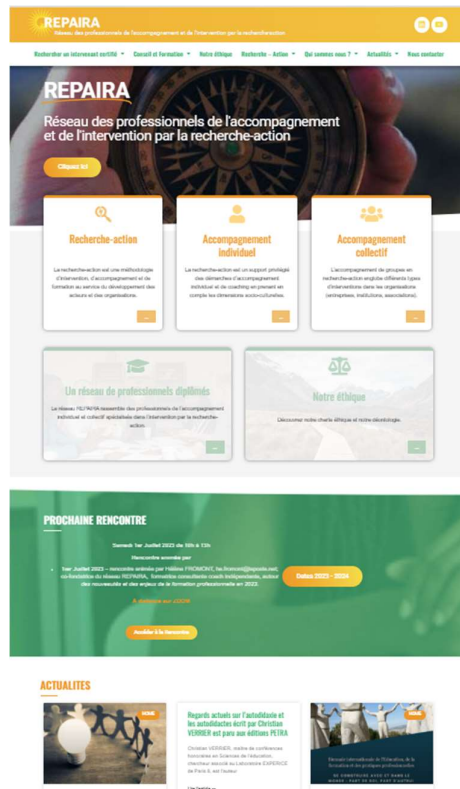
2023 :

¹ https://www.education-permanente.fr/public/articles/articles.php?id_revue=1731&id_article=2368

- ✓ Test de nouveaux horaires plus matinaux pour tenter de continuer à ressembler dans un contexte où les acteurs sont très sollicités
- ✓ Rapprochement depuis 2019 d'acteurs de la recherche à travers le laboratoire FOAP² (Formation et Apprentissages Professionnels) du CNAM (participation conjointe à la biennale de l'éducation 2021 dans un symposium sur la légitimité et projet de publication pour 2023) et le LISRA³ (Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action).
- ✓ Participation à l'hommage rendu à Philippe MISSOTTE membre de la première heure de REPAIRA.⁴

Et des projets pour l'avenir parmi lesquels :

- ✓ Mise en place d'une **formation par et à la Recherche-Action**.
- ✓ La dimension de la **recherche** : Comment entretenir la dimension de recherche ? Quelle théorisation de sa pratique ?
- ✓ L'utilisation de **l'autobiographie raisonnée** dans l'accompagnement des malades atteints de maladies chroniques à la construction de leur **projet thérapeutique et de vie**.



² <https://foap.cnam.fr/laboratoire-foap/laboratoire-formation-et-apprentissages-professionnels-725159.kjsp>

³ <https://recherche-action.fr/labo-social/>

⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=Ne3GMj7Cpwg&t=914s>

*Professionnalisation et pouvoir d'agir -
Développement social et Recherche-Action
«Éducation Permanente et Utopie Éducative»
Actes du Colloque organisé par le réseau Repaira*

*La recherche-action collective au service de la
transformation sociale.*

Sur le terrain du changement - Mai 2016

**Philippe MISSOTTE – Sociologue, professeur de sciences sociales, ancien directeur du
Collège Coopératif de Paris – disparu le 22 Mai 2022**

L'objet de cette intervention est la recherche-action vécue collectivement avec un but de transformation. Dans ses écrits Henri Desroche fait souvent allusion à cet objectif de transformation sociale de la recherche-action, mais il semble le considérer comme la conséquence de la démarche d'un praticien engagé dans une recherche-action personnelle pendant son parcours en vue du diplôme de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) puis du DHEPS (Diplôme des hautes études de pratiques sociales).

Exposer comment je suis passé de la recherche-action d'un individu à celle d'un groupe nécessite un retour en arrière en trois temps, d'abord rapidement le contexte du Collège coopératif (Paris) au cours de ces années 90, puis mes deux premiers essais d'ateliers et enfin constituant le cœur de l'intervention une démarche avec le Secours populaire entre 2008 et 2013.

Vers la recherche-action collective

En 1987 Desroche m'a confié un séminaire sur le projet de base en développement.

Déjà mon centre d'intérêt est focalisé sur le groupe s'organisant pour conduire une entreprise collective. Je deviens directeur des études du Collège coopératif (Paris) en 1992 dont l'activité est centrée sur la préparation du DHEPS en France et en partenariat avec des pays d'Afrique. C'est aussi le moment où Christian Hermelin, directeur du Collège, conduit depuis 1989 une expérience de recherche-action collective avec un groupe d'anciennes de l'Union féminine civique et sociale⁵ qui veulent écrire l'histoire de leur mouvement. Il en tirera une méthode

⁵ L'Union féminine civique et sociale (UFCS) créée en 1925 est un mouvement du catholicisme social. Il a fusionné en 2008

de travail, l'ACORA⁶ « l'atelier coopératif de recherche action ». En 1991, on me propose l'évaluation d'un programme de développement social de quartier à Châteauroux. Je décide avec le chef de projet, Alain Dubost que cette démarche sera conduite en auto-évaluation.

Un groupe-pilote de 21 volontaires, 10 habitants de la cité en question et 11 travailleurs sociaux impliqués dans le programme où la cité se réunit. Il constitue la cheville ouvrière de l'évaluation que j'anime pendant toute l'opération d'évaluation à raison d'une réunion de trois à quatre heures par quinzaine. Le groupe construit un guide de réunions et un livret pour présenter le programme de développement projet par projet — il y en a presque plus de trente, ils vont des majorettes ou de l'équipe de hand-ball à la réfection des façades et des intérieurs de 1200 appartements. La plupart des habitants n'en connaissent rien. Par équipe de deux le groupe pilote fait une vingtaine de réunions de locataires escaliers par escalier.

Chaque quinzaine le groupe mettait en commun et exposait les difficultés. Parallèlement j'ai fait quatre-vingts entretiens de responsables — aujourd'hui j'en confierai probablement une partie aux volontaires. Toutes les réunions et les entretiens enregistrés ont saisis en partie par le groupe en partie moi puis analysés ensemble au cours d'un week-end. Le rapport a d'abord été lu et corrigé par le groupe puis par des habitants — pour la plupart les participants aux réunions de locataires — au cours d'une grande réunion et enfin remis au maire. Ce fut ma première esquisse d'expérience de recherche-action collective d'une durée de 18 mois.

D'après quelques retours, parfois des années après un de ses effets fut de changer des comportements sur le quartier et d'augmenter la participation. J'ai conduit une deuxième recherche-action collective dans un club de prévention à côté de Rouen pendant 24 mois sous forme de deux ateliers d'une part avec l'équipe d'éducateurs de l'autre avec le conseil d'administration.

Enfin l'action que j'ai retenue est un chantier de recherche-action au Secours populaire conduit pendant cinq ans avec une vingtaine de départements.

Le Secours populaire

Une présentation rapide et schématique du Secours populaire est nécessaire. Créé en 1945, le Secours populaire soutient au plan matériel, médical, moral et juridique, les personnes victimes de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés. Reconnue d'utilité publique, l'association rassemble en

avec Familles rurales. DONNEAUD, Thérèse, 1990, *Des femmes un mouvement féminin : une expérience de pratique à l'Union féminine civique et sociale (1948-1983)*, Mémoire DHEPS, collège coopératif (Paris) Paris III Sorbonne nouvelle.

DONNEAUD, Thérèse, 1976, "50 ans de la vie d'un mouvement de femmes : l'Union féminine civique et sociale", in *Éléments pour l'histoire de l'Éducation populaire*, documents de l'I.N.E.P., n° XXI.

DONNEAUD, Thérèse & GUERIN Christian, 2005, *Les femmes agissent, le monde change: histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale*, Cerf "Histoire".

⁶ HERMELIN Christian, 2009, *L'acora, atelier coopératif de recherche-action. Construction de savoirs d'acteurs en société*, L'Harmattan, collection Recherche-action en pratiques sociales, 330 p., l'atelier historique p. 19.

son sein 80 000 bénévoles, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, pour développer avec eux la solidarité.

En France, le Secours populaire aide chaque année plus de 2.5 millions de personnes, (2014 2 737 300 personnes) confrontées à des problèmes d'exclusion, de pauvreté et de précarité. La plupart des personnes en difficulté, sollicitent en priorité une aide alimentaire, parallèlement l'organisation est centrée sur cette distribution ainsi que sur l'aide vestimentaire. Les bénévoles, qui sont les collecteurs de l'aide, leur proposent d'autres soutiens : une aide en lien avec la santé, le logement, le surendettement, l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances, notamment pour les enfants et des familles en grande difficulté. Le Secours populaire mène 150 actions d'urgence et programmes de développement dans une cinquantaine de pays avec des partenaires locaux.

Le Secours populaire français est une union. Elle regroupe 99 fédérations départementales qui comme les Comités locaux sont des associations 1901 ce qui représente une décentralisation démocratique importante. Ces structures 1 256 Permanences d'accueil et de solidarité où se réalisent quotidiennement les aides surtout alimentaires et se manifeste la solidarité avec les personnes accueillies.

Le nombre de personnes pauvres est 8,6 millions³ soit presque 14% de la population, en augmentation de + 17% depuis 2004. Cette pauvreté est plus féminine (53 % de femmes et 47% d'hommes). Les travailleurs pauvres sont presque 2 millions (1,925 millions) exerçant un emploi dont le niveau est inférieur au seuil de pauvreté⁷. Le montant moyen des ressources disponibles pour vivre des personnes accueillies au SPF est 5,60€ par jour et par personne. En 2013, 1,2 million de personnes n'auraient pas fait valoir leurs droits à la CMU, 1,7 million n'auraient pas sollicité l'aide au paiement d'une complémentaire santé. En 2012, 42% des personnes vivant en France ne sont pas parties en vacances.

« *L'exclusion est devenue au cours des dix dernières années une notion familière, presque banale⁸* ». Comment, à terme, avec plus de 10 % de citoyens en situation de précarité, la cohésion sociale peut-elle se maintenir dans notre pays ? Enjeu majeur au centre de la qualité de la solidarité mise en œuvre quotidiennement par les acteurs du Secours.

Une conjonction heureuse

Deux responsables au siège national du SPF dans les années 2005-2007 engagées dans une formation universitaire supérieure puis un master 2 à la formation continue de Paris III Sorbonne nouvelle réalisent chacune un atelier de recherche-action sur la mise en mouvement des personnes accueillies bénéficiaires.

⁷ Pour un seuil de pauvreté fixé à 60% du « revenu médian ». Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur (calculé chaque année par l'INSEE).

⁸ PAUGAM, Serge (Edit), 1996, *L'exclusion. L'état des savoirs*, La Découverte, 583 p.

« Proposer aux personnes en difficulté sociale et leur donner les moyens, l'opportunité d'agir pour les autres, revient à les insérer dans un mouvement. Cette démarche favorise une nouvelle socialisation, une nouvelle identité sociale, un autre rapport au temps. Elle s'oppose à la «solidarité-assistanat » considérée comme un dû par la société, consentie par elle à ceux qu'elle exclut par ailleurs. La mise en mouvement, en qualité d'acteurs bénévoles du SPF des personnes en situation d'exclusion peut être une première étape de réinsertion. »⁹

À la suite de ces ateliers, l'une d'elles, Malika Tabti présente un rapport pour l'amélioration de la qualité de la solidarité avec les personnes accueillies, aux instances en septembre 2008, précédé de plusieurs réunions du Bureau national, consacrées à ce projet.

Les interventions au cours de ces réunions des instances révèlent que cette amélioration de la solidarité avec les personnes accueillies au-delà du simple don de nourriture ou de l'aide matérielle est une préoccupation majeure. Elle est considérée indispensable. Passer d'une distribution de rations alimentaires ou de vêtements réalisée depuis des années à un accompagnement des personnes accueillies vers une autre situation sociale passe par une évolution des mentalités des bénévoles mais aussi des cadres locaux pour adapter l'institution centrée sur la distribution à l'accompagnement. Toute situation de changement entraîne des tensions et des résistances : comment justifier la remise en question de certaines méthodes de travail utilisées pendant de nombreuses années. Qui plus est, les résultats de ces changements ne sont pas toujours visibles à court terme. Concevoir et mettre en place une telle démarche sur le terrain dépend d'une véritable prise de conscience des bénévoles et des salariés. Non seulement il faut qu'ils comprennent l'importance de la démarche mais qu'ils la prennent en charge. Elle nécessite de repartir du terrain localement, donc d'envisager l'action non pas au niveau national, mais dans chaque fédération départementale explicitement volontaire pour conduire le processus sur le terrain par les bénévoles eux-mêmes.

Le Secours populaire décide de se lancer dans la démarche et de se faire accompagner par un professionnel de la recherche-action collective.

Préparation du chantier

Une première présentation de la démarche en décembre 2008 aux instances recueille un écho positif dont se dégage 33 cadres de 22 départements qui se répartissent dans deux ateliers préparatoires. Ils dureront un an à raison d'une journée par mois.

Un atelier, animé par Francis Alföldi, spécialiste de l'évaluation en action sociale, prépare un outil permettant de faire un état de la situation. Cet outil d'enquête à la disposition des ateliers locaux évitera qu'ils perdent un temps précieux à en bricoler un. Un atelier a choisi cette solution : il a abandonné après le 3e réunion.

⁹ HERNAS-LAMOTHE, Sabine, 2006, La mise en mouvement en qualité de bénévoles des personnes accueillies et aidées dans les permanences d'accueil de solidarité et d'écoute. Rapport de l'atelier de recherche-action mandaté par le Bureau national, 57 p., p. 15, et idem, « Fêtes et défaites ». La mise en mouvement des bénéficiaires de la solidarité en qualité de bénévoles. Recherche-action au Secours Populaire Français en 2006, Paris III, Sorbonne nouvelle, DESU, mémoire d'analyse d'un atelier de recherche-action collective au Secours populaire français, 92 p.

L'autre atelier, baptisé « stratégie et méthode » est animé par la responsable du projet au Secours, Malika Tabti et moi. Notre objectif est de mesurer si cette décentralisation est possible, souhaitable, faisable et si oui de préparer concrètement l'action en élaborant une stratégie adaptée à proposer aux fédérations. Les responsables et les bénévoles sont-ils prêts ou non à mettre en œuvre un tel dispositif et comment ? Les quatorze participants de cet atelier observent comment se déroulent les accueils, puis construisent un instrument d'enquête et l'administrent auprès des accueillants et des personnes accueillies — qu'ils décident de ne plus appeler « bénéficiaires » — auxquels ils ajoutent une trentaine d'entretiens pour l'ensemble de l'atelier avec des bénévoles et des cadres. Chaque série de données est analysée et débattue en atelier. Une enquête quantitative est créée et testée dans deux départements, (Toulouse, environs de Paris). Envoyée à tout le mouvement elle recueille 578 réponses individuelles, saisie sur ordinateur et analysées à leur tour.

L'ensemble de ces données dégage un avis positif pour la mise en œuvre du projet. Des différences d'appréciation apparaissent entre les cadres et les bénévoles. Les seconds veulent être plus attentifs à la relation avec les personnes, y passer plus de temps. Les cadres sont soucieux de l'organisation et d'un fonctionnement sans cesse confronté à l'accroissement des demandeurs.

Des ateliers sur le terrain

La démarche validée est la suivante : Chaque fédération départementale volontaire mandate une équipe qui devient l'atelier pour conduire une recherche-action collective. Cette intervention est conduite à deux du début à la fin. Sans cette animation bicéphale composée de l'animateur de la démarche et d'un membre de l'organisme, mandaté et reconnu par ses pairs l'action rencontrerait de grandes difficultés. La prise en compte en permanence de la culture de l'association ou de l'entreprise, dans ses représentations ne serait-ce que de son vocabulaire, de ses moindres habitudes est indispensable pour qu'une démarche quelle qu'elle soit ne soit pas rejetée dès le premier débat.

Qui allait animer ces ateliers locaux ? Ma première idée de les confier à des anciens étudiants du master m'apparaît vite inadaptée ! Au travers des ateliers préparatoires, la culture de l'association apparaît forte et spécifique et ne peut être saisie par un acteur extérieur sans l'immersion longue dont je venais de bénéficier par le suivi des deux étudiantes du master et l'animation des ateliers préparatoires La solution était de former des animateurs désignés par les fédérations.

J'ai donc adapté la formation donnée au master 2 concernant cette fonction d'animation à un cycle de neuf jours de formation par fraction de deux jours tous les mois avant le démarrage des ateliers. Elle comportait un séminaire d'une journée avec les Secrétaires généraux des fédérations départementales volontaires. Les conditions matérielles de ces journées sont à prendre en compte, les participants viennent de toute la France.

Cet encadré concerne la démarche de recherche-action collective⁶, conduite au Secours populaire.

La procédure de travail nécessite trois moyens principaux :

- des réunions d'atelier d'une journée ;
- le journal d'atelier, essentiel pour la progression de l'atelier mais aussi pour la motivation des participants ;
- chaque participant entre les ateliers observe, enquête, recueille ou met en œuvre des actions d'innovation. L'atelier débat des résultats et des difficultés rencontrées.□

Les conditions du processus sont :

Des participants volontaires

Un animateur d'atelier responsable de la conduite du groupe et de la recherche. Rappelle ou propose le contenant, prend acte des choix des participants et garantit l'intégrité du tout. Il rédige et diffuse les journaux d'ateliers à partir des notes prises en atelier.

Un questionnement commun sur un enjeu social.

L'atelier cherche sur l'enjeu social qu'il s'est donné et agit par des actions innovantes pour le relever. A partir des constats que font les praticiens-chercheurs dans leurs actions et leurs réflexions le groupe répond au questionnement de recherche pour formuler des propositions.

Le groupe produit des savoirs sur ses pratiques. Ces savoirs ne constituent pas des connaissances universelles. Ils précisent et font comprendre les représentations des acteurs de terrain, leurs implications dans la mise en œuvre de l'action du groupe — ici de la solidarité —, les causes du fonctionnement du système sur un terrain donné, à un moment donné.

L'atelier débat par oral, agit dans le réel, produit par écrit □sa réflexion et ses actions...

L'objectif de l'atelier est clair et le même pour tous. L'amélioration de la solidarité avec les personnes accueillies (avant ces ateliers appelées « bénéficiaires »). Nous nous sommes attachés à respecter les démarches choisies. Par exemple l'atelier de Haute-Savoie travaille sur les braderies (ventes d'objets collectés), alors que la plupart des ateliers travaillent l'accueil sous toutes ses formes, matérielles et relationnelles.

Cette formation d'animateur terminée, chaque atelier sur le terrain est appuyé de deux manières.

- L'animateur d'atelier envoie par Internet, à ma collègue et à moi, chaque journal d'atelier. Nous lui envoyons en retour, après concertation, des conseils sur le déroulement de l'atelier, son orientation sur le fond et la forme et sur la rédaction du journal. Ces échanges permettent à l'animateur de savoir qu'il n'est pas seul, face à un parcours inconnu.

Les animateurs d'atelier et les Secrétaires généraux des fédérations volontaires peuvent à tout moment faire appel aux coordinateurs de la démarche quand ils l'estiment nécessaire. Ma collègue ou moi se rend sur place généralement à l'occasion d'un atelier.

- Le second appui est notre visite des ateliers, soit moi soit ma collègue, soit les deux parfois avec la directrice de l'Institut de formation du SPF, Joëlle Bottalico.

Une de nos présences à peu près systématiques se situe pour les opérations d'analyse des données recueillies par les enquêtes par questionnaires auprès des bénévoles et des personnes aidées. Des visites pour participer à l'atelier sont envisageables.

Un bulletin de liaison, *La lettre des ateliers* — dans les bons cas — informe en deux pages l'ensemble des activités de chacun.

Réalisation du chantier

Un premier groupe de neuf ateliers se constitue avec six fédérations¹⁰. Ces neuf ateliers travaillent de 8 mois pour l'un d'entre eux à presque deux ans pour d'autres. Un deuxième groupe de 9 ateliers avec 7 fédérations les rejoint l'année suivante¹¹ ces ateliers travaillent pendant 12 à 15 mois.

Au total pour ces deux premiers groupes de fédérations 220 personnes ont participé aux ateliers — soit 138 journées de rencontres et 2210 journées de travail en atelier, sans compter les travaux d'enquêtes ou d'action réalisés entre les ateliers.

Les personnes accueillies n'ont pas été invitées à participer aux ateliers partant du principe qu'elles avaient d'autres centres d'intérêt et afin que les ateliers aient un enjeu commun à traiter, l'amélioration de la solidarité.

Quelques résultats

Cet exposé se cantonne aux idées générales illustrées de quelques témoignages sans entrer dans le détail ni du fonctionnement des vingt ateliers ni dans leurs résultats qui appartiennent au Secours populaire.

Les ateliers réalisent la recherche-action proposée avec une coopération studieuse, et une grande convivialité. La plupart des ateliers ont adopté une démarche en deux temps, l'enquête d'abord et le passage à l'action ensuite. Alors que pour la plupart rien ne les préparait à cette fonction, les animateurs ont fait la preuve de leur capacité à diriger le groupe dans la recherche et l'action. Ils savent s'appuyer opportunément sur les bénévoles du terrain pour construire avec eux une enquête et en tirer des actions qu'ils expérimentent. Les membres des ateliers ont pour plus de neuf sur dix réalisés des observations et des enquêtes, en ont rendu compte et en ont débattu avec opiniâtreté. Les observations sont pertinentes. Plusieurs points sont traités en priorité : la personnalisation de l'accueil des personnes en difficulté et la confidentialité, l'amélioration des distributions alimentaires ou de vêtements, la diversification de l'aide. Beaucoup d'initiatives, y compris certaines inattendues sont prises en réponse aux enquêtes et observations, dans le domaine des sorties ou de l'accompagnement. L'atelier atteint aussi d'autres buts centrés sur l'animation des bénévoles et des structures : faire s'exprimer, pénétrer la réalité, réfléchir et agir pour mettre en œuvre des réponses aux lacunes, souvent d'organisation et de communication.

¹⁰ Finistère, Gard, Hérault avec trois ateliers : Montpellier Ville (atelier Hérault 1), Sète, Agde et Gigean (atelier Hérault 2), Pignan, Villeneuve-lès-Maguelone (atelier Hérault 3), Haute-Garonne (refera un nouvel atelier avec la troisième promotion animée par Patrice Dabe), Pas-de-Calais : Bassin minier (Sallaumines) et Côte d'Opale, Seine-Maritime.

¹¹ Bouches-du-Rhône avec trois ateliers, Calvados, Haute-Savoie, Le Havre, Sarthe, Tarn. A part Mayenne arrêtée après quelques ateliers, accueillies sont devenues bénévoles — tout en gardant le bénéfice de l'aide — elles se sont très bien intégrées à l'atelier et à l'objet de la recherche-action.

Les travaux de diagnostic ont été menés rigoureusement, dans le respect de l'engagement de tous les bénévoles, sans jugement et dans un seul but : faire encore mieux.

Les observations des pratiques de solidarité montrent un accueil apprécié par les personnes accueillies, jugé chaleureux dans de nombreuses antennes et comités. Les aides sont appréciées, la simplicité de l'accueil, et la disponibilité des bénévoles le sont également.

Des accueillis soulignent que le fait d'être accueillis et écoutés fait beaucoup de bien : « *Je n'ai pas été rabaissé* » « *Ça m'a permis de souffler mentalement* » (Le Havre). « *Le SPF aide à mieux vivre* » « *on est à l'aise* » (Sarthe). « *L'accueil est compréhensif* » (Pas de Calais).

L'observation des membres des ateliers et le regard critique des accueillants eux-mêmes attestent de leur degré d'exigence. J'ai notamment pu apprécier cette rigueur dans l'attention et le travail lors des analyses des données des enquêtes, que j'ai toutes accompagnées avec les ateliers sauf une. Ils n'avaient rien à envier aux travaux du master 2. En revanche la phase d'expérimentation de nouvelles actions est plus difficile à franchir au-delà des aménagements matériels (locaux, horaires, organisation des distributions). Sur seize ateliers, sept se donnent à fond dans les actions et visitent en équipe de deux ou trois les antennes ou les Comités aboutissant à des transformations réelles des locaux. Leurs propos souvent explicites à l'égard de leurs collègues, parfois sans concessions poussent les groupes qu'ils ont visités à réfléchir et à faire des modifications. Après ces améliorations de nombreux ateliers travaillent sur le recrutement des bénévoles, leur suivi et les problèmes du fonctionnement du Secours populaire dans leur fédération, leurs Comités et leurs antennes. Douze ateliers sur seize préconisent des enrichissements de fonctionnement, soit en dynamisant les structures existantes soit en instaurant de nouvelles manières de se réunir pour rendre l'action locale du Secours populaire plus vivante et impliquante. Dans la plupart des cas les participants apprécient d'avoir pu réfléchir au-delà du formalisme habituel des activités.

Les lieux spécialement destinés à l'accueil ou à l'attente sont réaménagés avec une recherche de plus de convivialité. Pendant la distribution, des bénévoles se consacrent uniquement à la relation avec les personnes accueillies. Dans la Sarthe, l'atelier a créé une commission qui deux fois par mois reçoit les nouveaux bénévoles qui ont permis d'élargir les horaires d'ouverture des permanences aux soirées. Un accompagnement des personnes accueillies est mis en place et les formes de solidarité se diversifient. « *La solidarité au-delà de l'aide alimentaire et matérielle progresse. De plus en plus de bénévoles veulent faire autre chose, des cours de français, des ateliers, par exemple. À Brest un petit groupe aide à l'insertion des sans-emploi : ce groupe « Entre emploi » a fait un travail d'insertion important : 64 personnes ont changé de statut soit par un CDD ou par un stage. Un effort important est fait sur l'accès à la culture et au sport. C'est long avant que tout cela se pratique sur le terrain. Deux ateliers d'écriture fonctionnent* ».

Une démarche participative et émancipatrice¹²

« Pour moi, la leçon la plus importante de la mise en œuvre de cette démarche (...) est que si on veut faire avancer les choses, il faut que ça parte de la base, du terrain, et non que ça vienne d'en haut au travers de prescriptions. Même si les préconisations sont peu spectaculaires, n'apparaissent pas comme des changements majeurs, ce sont des changements fondamentaux, des changements de fond pour les bénévoles car ils se les sont appropriés en les créant par leur réflexion. »

Cette remarque d'une secrétaire générale souligne d'emblée l'originalité de la démarche et sa pertinence pour un mouvement d'éducation populaire. Les diagnostics sont réalisés par les acteurs de terrain. Ils s'en approprient les résultats et proposent eux-mêmes les préconisations et les expérimentations qui en découlent.

La recherche action apparaît pour ses protagonistes comme : *« un mode de pensée : Ça ne vient pas du haut, mais on constate, on discute et on décide ».*

Un animateur de la Seine maritime renchérit : *« La recherche-action nous a appris qu'il fallait faire produire les gens sur des questions précises qui les intéressaient et que c'était cela qui formait et non les discours ou les cours. »*

La rigueur de cette démarche « à projet scientifique » permet de *« dépasser l'émotion par une analyse objective »* Elle oblige à vérifier *« les ressentis et les opinions »* La recherche action permet de *« faire bouger un petit peu la résistance au changement »*

La recherche action nécessite du temps, c'est une démarche de longue haleine « sans bruit ni grand spectacle » : *« La recherche action ne fait pas de miracle mais c'est un état d'esprit qui diffuse tout doucement ».* Dans la recherche action *« la perception des résultats est limitée »* car c'est *« un travail de longue haleine »*. La recherche action est comprise comme *« un cheminement qui développe doucement les bonnes pratiques »* Les jeunes et les nouveaux bénévoles, quel que soit leur âge, homme ou femme sont enthousiastes pour la démarche.

Dans quelques fédérations, les bénévoles non-participants à l'atelier ne sont pas assez concernés ou très lentement par la démarche qui n'atteint pas tout le monde... même si certains ne souhaitent pas être concernés par des propositions de changement. Cette lacune met au jour un choix discutable de cette stratégie. Nous avons voulu que les membres des ateliers soient des personnes volontaires et ne soient pas des « délégués » des Comités qui composent la fédération pour éviter les querelles de représentativité et les concurrences entre implantation. En l'occurrence les effectifs des ateliers, entre 8 et 15, ne comptaient par

¹² Extraits de la synthèse réalisé par Georges Brochier, de l'institut de formation, du rapport de capitalisation que j'ai réalisé de l'ensemble des deux premières promotions du chantier citées plus haut. La troisième promotion alors en cours animée par Patrice Dabe n'a pas été prise en compte. MISSOTTE Philippe, 2014, *Rapport de capitalisation de la recherche-action au Secours populaire sur l'amélioration de la solidarité avec les personnes accueillies*, Direction des savoirs populaires, SPF. 235 p.

nécessairement parmi leurs membres des volontaires couvrant l'ensemble du Territoire de la fédération, ce qui peut expliquer cette absence de rayonnement des travaux. Cependant les actions et les conclusions des ateliers se sont vite diffusées à tous dans les fédérations où les secrétaires généraux se sont impliqués, ont appuyé l'atelier en considérant que la fédération entière était en recherche-action.

La plupart des fédérations concernées ont mis en place une structure dynamique d'animation avec les Secrétaires généraux des Comités, renforçant la décentralisation de l'association et la cohérence pour améliorer la solidarité. Les changements sont lents : « *Au Secours populaire il faut aller doucement. Les évolutions se font lentement. Je crois beaucoup à la répétition. Les progrès se font dans l'accompagnement des activités, pas à pas et pour cela la recherche-action est productive.* ». Vouloir transformer vite est peu efficace. Parfois on constate des modifications de fonctionnement importantes : « *La démarche vaut vraiment la peine. Elle est très formatrice. Quand la démarche vient des bénévoles eux-mêmes ils se l'approprient vraiment. [...] Il faut prolonger cette démarche. [...] En tant que SG, l'atelier m'a apporté dans le sens où les Comités se sont approprié la démarche. C'est un apport au Secours pop. Également un apport de nouvelles façons de travailler en groupe, d'animer les réunions, plus d'implication aussi* ».

Dans tous les ateliers, mettre en mouvement les personnes accueillies consiste à leur proposer d'être bénévoles au Secours populaire, premier pas vers une relation plus efficace et une resocialisation qui éloigne de l'assistanat.

La plupart des fédérations concernées ont mis en place une structure dynamique d'animation avec les Secrétaires généraux des Comités, renforçant la décentralisation de l'association et la cohérence pour améliorer la solidarité.

Les Secrétaires généraux (18/20 fédé.) expriment une nette satisfaction. Ils appuient le renouvellement et le développement de la démarche. « *Pour moi la recherche-action est essentielle au Secours populaire. Quand on passe du temps avec les gens on découvre leur potentiel* ». Les deux qui n'étaient pas encore présents à l'origine de l'engagement de leur fédération dans la démarche n'ont pas appuyé l'atelier et y ont vu plutôt une gêne à l'établissement de leur prise de fonction. Ce qui tend à montrer que la démarche doit être voulu et mise en œuvre ensemble dès l'amont de la décision.

« *Les ateliers de recherche-action ont fédéré les personnes d'un groupe entre elles. Ce groupe donne une certaine stabilité à l'ensemble de la fédération. [...] Pour la fédération la démarche a permis de rapprocher deux univers. La fédération doit résoudre les problèmes de gestion, de comptabilité, juridiques et organisationnels similaires à ceux d'une entreprise. Grâce à l'équipe des animateurs d'atelier la démarche a créé un lien avec le terrain. [...] Pour moi, la leçon la plus importante de cette la mise en œuvre de cette démarche dans l'Hérault est que si on veut faire avancer les choses il faut que ça parte de la base, du terrain, et non que ça vienne d'en haut au travers de prescriptions. Même si les préconisations sont peu spectaculaires, n'apparaissent pas comme des changements majeurs, ce sont des changements*

fondamentaux, des changements de fond pour les bénévoles car ils se les sont appropriés en les créant par leur réflexion ».

Une suggestion souligne les limites de ce type de recherche-action collective. « *Il faudrait y mettre du fond. Viser la convivialité est important, mais l'atelier doit aussi s'adresser à l'intellect, avoir des débats d'une certaine profondeur. Il faut que les gens sachent ce qui les motivent et puissent le penser et le dire. Les gens veulent avoir des raisons. [...] Un objectif n'est pas encore atteint, créer des groupes de personnes aidées n'a pas été réalisé. En revanche les relations des bénévoles avec les personnes accueillies se sont beaucoup améliorées.* » Le paradoxe est dans le conflit entre la liberté de l'atelier de progresser à sa manière dans sa démarche et l'introduction de réflexion de fond. Dans le cas présenté ici l'objet est déjà clairement défini d'avance et présenté tel aux bénévoles pour qu'ils fassent acte de volontariat. Cet objectif est aussi présenté d'une manière que les acteurs peuvent comprendre et les intéresser pour s'impliquer pendant un an ou plus, parce qu'il répond à un vrai besoin. Introduire des éléments de réflexion sur le fond même de la démarche est possible mais risqué. Pour moi, mais je peux me tromper, débattre sur le fond dépend de la progression de l'atelier. À plusieurs reprises j'ai observé dans d'autres démarches que le commanditaire voulait introduire des exposés « magistraux » faits par des experts au cours des ateliers. Ceux-ci ont toujours été rejetés par les membres des ateliers car ils entravaient la démarche de recherche-action. Les membres disaient si des questions d'expertise sur un point technique se posent, qu'ils pouvaient très bien, chercher eux-mêmes la réponse et en débattre sans qu'on leur impose un intervenant externe.

Je pense que ces ateliers entraînent un processus long et que la plupart des ateliers du Secours seraient arrivés à ce type de réflexion s'ils avaient continué ou repris leur travail pour une deuxième recherche. L'exemple d'un atelier qui après un premier atelier d'un an a repris une deuxième démarche avec d'autres animateurs le démontre. Ils ont coopté des membres de tous les Comités pour assurer la diffusion de leurs travaux et traitent des questions de fond.

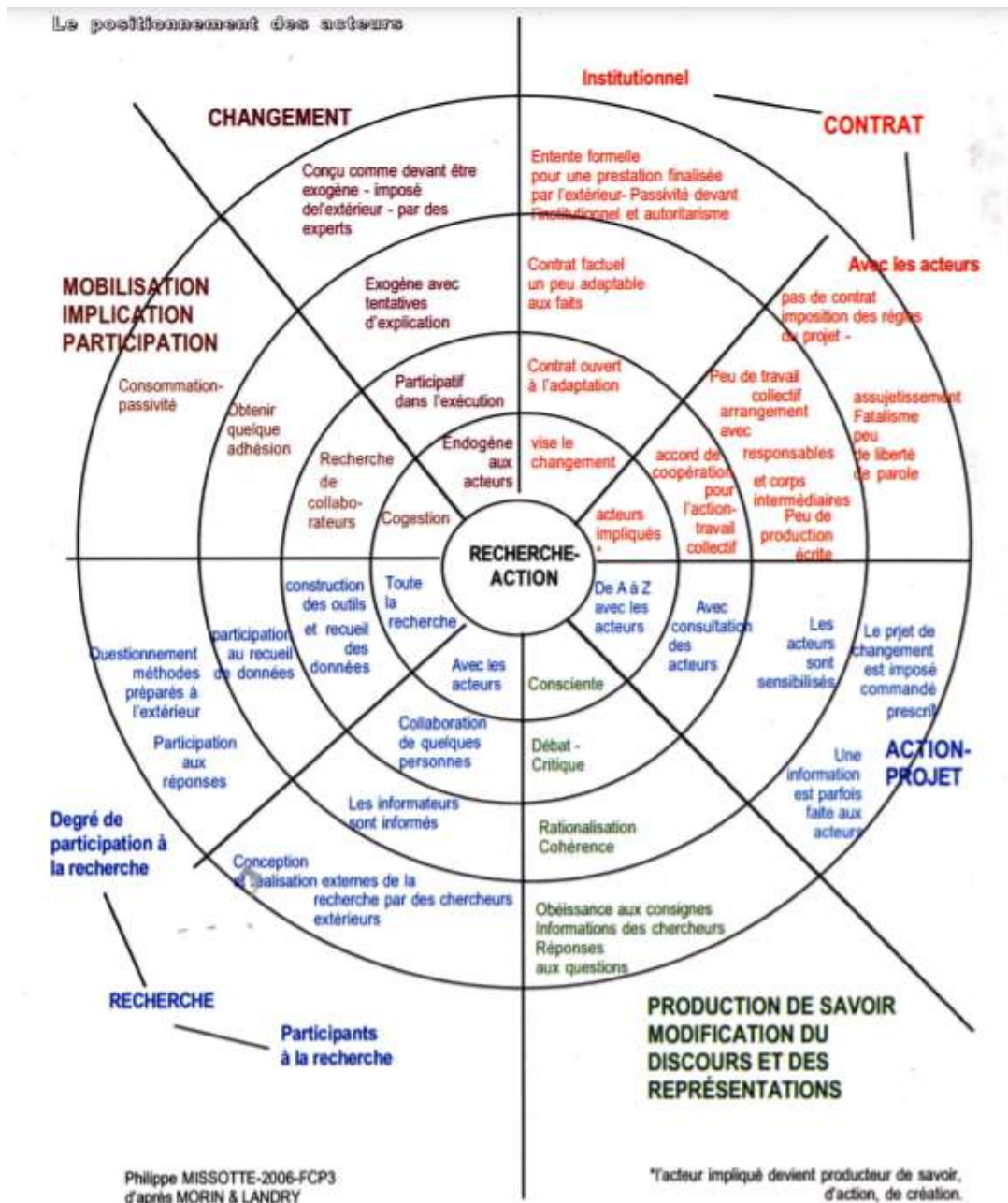
En réponse aux questions.

La recherche-action n'est pas appréciée dans de nombreux endroits. Les chercheurs professionnels estiment qu'elle empiète sur leur terrain... et leur financement. Ce type de recherche-action a un autre but que le leur, même si elle utilise les mêmes outils et poursuit les mêmes objectifs de mise au jour des connaissances. Les uns partent des lacunes de la recherche les autres des lacunes de leurs propres pratiques sur leur propre terrain. Les uns observent une neutralité, les autres sont impliqués dans l'action et mettent en œuvre des actions qui tendent à changer les pratiques. La recherche-action n'en est que plus compliquée et l'exigence de rigueur plus forte.

Ce n'est pas un hasard que la recherche-action soit assez peu pratiquée, encore me semble-t-il elle l'est de plus en plus. La recherche-action fait peur à ceux qui détiennent le pouvoir surtout quand ils y l'exercent pour eux-mêmes ou pour un organisme dont ils refusent l'évolution, parfois les deux. Son but est la transformation sociale par la recherche sur les pratiques et par l'innovation. Elle permet aux acteurs de s'impliquer dans l'action ce qui les

amène à réfléchir sur l'action, le pouvoir la manière dont il est exercé à agir sur le changement, donc à reprendre du pouvoir. Ce que nos confrères anglo-saxons appellent *empowerment*. En réponse à la question « les animateurs d'atelier ont-ils reçu une validation ? » c'est non et je l'ai beaucoup regretté.

La conclusion revient à Paulo Freire : « *l'homme ne peut changer le monde que s'il sait que le monde peut être changé et changé par lui* ». La démarche pour qu'il le sache et le fasse est la recherche-action.



L'accompagnement des jeunes et la question des territoires. Entre psychologues et cadres d'éducation.

8è Entretiens Francophones de la Psychologie : « Les psychologues et la psychologie face aux nouveaux âges de la vie » - 1^{er}, 2 et 3 Juin 2023

Journée : « L'éducation et la formation tout au long de la vie : quels croisements entre éducation et psychologie au 21ème siècle? ».

Symposium : De nouvelles formes d'éducation à différents âges de la vie, entre approche éducative et psychologique.

Communication à 4 voix co-écrite à partir des résultats d'une enquête exploratoire réalisée dans le cadre d'une recherche collaborative qui se poursuivra sur l'année universitaire 2023/2024:

- **Angélique CAYOT**, Psychologue clinicienne, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie, Chargée d'enseignement à la Faculté d'Éducation et de Formation (FACEF), Institut Catholique de Paris - Laboratoire PCPP, Université de Paris Cité. angelique.cayot@gmail.com
- **Hélène FROMONT**, Chargée d'enseignement à la Faculté d'Éducation et de Formation (FACEF), Institut Catholique de Paris, Formatrice et psychopraticienne IFS certifiée inscrite à l'annuaire de l'Institut Francophone pour le développement du Self leadership. Chargée de recherche laboratoire de recherche FOAP (Formation et Apprentissage) du CNAM. he.fromont@laposte.net
- **Anne OLIVIER**, Docteur en sciences de l'éducation, Chargée d'enseignement à la Faculté d'Éducation et de Formation (FACEF), Institut Catholique de Paris – Unité de recherche « Religion, Culture et Société » (EA 7403) et Laboratoire Experice Paris 8. a.olivier@chens.icp.fr
- **Séverine PARAYRE**, Maître de Conférences HDR à la Faculté d'Éducation et de Formation (FACEF), Institut Catholique de Paris, directrice du cycle du Master MEEF – Unité de recherche « Religion, Culture et Société » (EA 7403) s.parayre@icp.fr

Étudiants de master 2 MEEF Cadre d'éducation participant à la recherche : Jean-Baptiste Bahati, Nolwenn Barbu, Mazarine Batut, Joséphine Bertrand, Anissa Bounoua, Chloé Carron, Athénaïs Coquemont, Lucas Cordier, Marie-Caroline Dallemagne, Yolaine de la Barre de Nanteuil, Marie Dietlin, Marie Dossa, Laura Fabius, Benoît Gille, Gisèle Guela, Chloé Issaly,

Chloé Lanaille-Franjus, Mathilde Le Pape, Joris Lloberes, Thibaut Parard, Louis Pataut, Marine Quéru, Danielle Remus, Marie Vandycycke et Marie-Krystelle Vilmore.

Introduction

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, la nécessité d'un accompagnement spécifique de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte s'est progressivement imposée dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la justice, du sanitaire et du social. À la croisée des chemins entre l'écoute et le soutien, l'engagement vers l'autonomie et le devenir adulte, la mission de l'accompagnement, telle qu'elle se définit aujourd'hui dans les référentiels métier, se déploie et s'applique dans une fonction transversale centrale à toutes les professions mais dans le même temps cette transversalité interroge et peut mettre en tension les pratiques multiples et diversifiées de chacune des professions.

Une des missions des cadres d'éducation comme des psychologues est d'accompagner dans une démarche maïeutique les jeunes dans leur développement et l'élaboration de leur projet pour l'avenir. « *Chacun a pour mission de mener à bien une tâche concrète unique et, de ce fait, il ne peut être remplacé, de même que sa vie ne peut être renouvelée. La vocation de chacun est donc unique, tout comme sa façon de la réaliser* » (V.E Frankel). La question de la frontière, des similitudes et de la complémentarité des approches des sciences de l'éducation et de la psychologie se pose.

Cette recherche provient d'un questionnement conjoint des enseignants et des étudiants du Master MEEF Parcours d'éducation, promotion 2022-2023 et le fruit de cette communication est née de l'opportunité offerte par l'organisation de ces 8^{èmes} entretiens de la psychologie et des psychologues qui nous donne l'occasion de mettre en discussion cette première étape. Cette réflexion a été engagée préalablement par une étudiante au cours de l'année universitaire 2020-2021 dans une recherche intitulée « *Traumatisme chez l'adolescent victime de viol. L'impact et la prise en charge dans le cadre de sa scolarité* »¹³ dirigée par notre collègue Angélique Cayot ici présente.

Cette recherche de nature exploratoire vise à mettre au travail les professionnels sur la définition qu'ils donnent de leur territoire d'intervention et sur la manière dont ils projettent les interactions ou coopérations potentielles sans négliger de traiter la question du lien spécifique, singulier et complexe qui se noue entre un jeune et le professionnel qui l'accompagne. Du singulier au pluriel, il s'agit d'explorer, de mettre en perspective les discours de chacun sur leurs missions afin d'éclairer et de questionner les contours définis des professions, les limites dans leurs pratiques, les impensés, les points aveugles. Ce sujet s'avère particulièrement d'actualité après l'annonce du Ministre Pap Ndiaye qui « en réponse à la

¹³ Cette recherche réalisée par Manon Gidel, a fait l'objet d'un mémoire de Master 2 MEEF Encadrement éducatif, dirigée par un membre de l'équipe des auteurs de cet article, Angélique Cayot et vient d'être publiée chez l'Harmattan.

situation scolaire et mentale dégradée des adolescents »¹⁴ propose de former à la santé mentale les personnels de vie scolaire et les conseillers principaux d'éducation – CPE.

Cette communication mise en musique par notre quatuor d'enseignants chercheurs : Séverine Parayre, MCF HDR en sciences de l'éducation et directrice du master MEEF pour la démarche méthodologique, Hélène Fromont, psychopraticienne pour la présentation des résultats, Angélique Cayot, psychologue clinicienne pour une ouverture de la question et moi-même, Anne Olivier, enseignante chercheuse en sciences de l'éducation et responsable de ce parcours de master Cadres d'éducation de la FacEF. Nous n'oublions pas de mentionner les étudiants du Master 2 de ce parcours cadres d'éducation qui ont participé au lancement de cette recherche et que nous remercions vivement.

Démarche méthodologique

Dans le cadre du cours sur les pratiques d'accompagnement des jeunes, les étudiants du Master 2 Cadre d'éducation et leur responsable et enseignants ont construit collectivement une grille d'entretien à partir de la lecture de la réponse à l'appel à communication et des différentes dimensions de l'accompagnement éducatif présentées en cours.

Les dimensions ont été listées puis déclinées en items plus précis avec à l'esprit la nécessité de bien saisir la réalité du contexte de travail et du travail en lui-même pour mieux appréhender la frontière (point de convergences, complémentarités, différences et divergences éventuelles) entre l'accompagnement éducatif et l'accompagnement psychologique.

Le travail avec les étudiants a d'abord été amorcé en sous-groupes par la liste des dimensions avec une mise en commun et une priorisation des éléments. Une trame d'entretien a été utilisée en vue d'une enquête exploratoire sur un échantillon composé pour moitié d'éducateurs et pour moitié de professionnels du champ de la psychologie recevant des jeunes. L'enquête a été réalisée par une équipe composée de deux chercheurs et de 25 étudiants. Les entretiens semi-directif ont été enregistrés et retranscrits. Il est à noter un nombre de refus d'entretien conséquent auquel nous ne nous attendions pas. Sur les 65 demandes d'entretiens adressées, 16 refus d'entretiens pour moitié dans le champ éducatif et pour moitié dans le champ psychologique, auxquels s'ajoute une annulation de rdv du fait d'un accident de travail, soit plus de 25%.

Enfin, ont été interviewés, 27 personnes, 3 hommes et 24 femmes, soit 11, 1% H et 88,9% F. Une majorité de professionnels (9) se situent entre 40 et 50 ans et arrive ensuite les jeunes de moins de 30 ans (7).

Le niveau de formation est en moyenne, compris entre Bac+3 et bac +5.

¹⁴ Le Café pédagogique du 30 mai 2023 cafepedagogique.net/2023/05/30/se-uns-sante-mentale-degradee-de-adolescents-vite-un-cpe/ Par Lilia Ben Hamouda

Pour les métiers, d'un côté exclusivement dans l'éducation 10 en milieu scolaire et 5 en dehors du milieu scolaire dont 3 personnes dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'autre 6 psychologues intervenant dans un cadre éducatif et psycho-éducatif, 1 pédopsychiatre et 3 thérapeutes intervenants dans des cadres spécifiques plus larges. Une légère majorité des professionnels rencontrés travaille dans le secteur public (16 en milieu scolaire ou hospitalier) contre 11 professionnels travaillant dans le secteur privé, c'est-à-dire en milieu associatif, dans le champ médico-social et 3 exerçant en libéral. Enfin 63% des professionnels ont moins de 5 ans d'exercice et 37% ont plus de 5 ans de métier.

Parcours professionnel – Pour les cadres d'éducation : 11 personnes ont exercé un autre métier dont 3 hors de l'éducation et pour 4 personnes il s'agit d'une première expérience professionnelle de moins de 2 ans. Pour les professionnels de la psychologie : 5 ont exercé 1 seul et même métier et ont toujours eu la même structure de rattachement dont 4 en milieu scolaire, 3 ont exercé un métier du travail social (éducation spécialisée et assistant de service social) et trois ont une expérience en entreprise.

- Dans les deux champs ce qui nous frappe est la diversité des métiers et des parcours professionnels donnant à ces professionnels une ouverture et des points d'appui variés pour aborder la relation à l'autre et mieux appréhender la diversité des situations.

La grille d'analyse a été conçue par deux membres de l'équipe de chercheuses, chacune traitant une partie des entretiens : ceux des professionnels de l'accompagnement éducatif et ceux recevant les jeunes pour les accompagner psychologiquement avant une mise en commun et la réalisation d'une analyse thématique.

Présentation des résultats

L'accompagnement éducatif et l'accompagnement psychologique sont deux domaines d'intervention qui visent à soutenir et à aider les jeunes dans leur développement. L'accompagnement éducatif se concentre sur le développement des connaissances, des compétences et des aptitudes chez les individus, en particulier dans le contexte scolaire alors que l'accompagnement psychologique se concentre sur le bien-être émotionnel et mental des individus, en les aidant à faire face aux difficultés personnelles, émotionnelles ou comportementales. Bien qu'ils partagent certains objectifs communs, ils se distinguent tant par leurs approches, leurs méthodes que par leurs finalités. Le temps qui nous est imparti pour la communication étant contraint, nous nous tiendrons à quelques éléments.

Alors que les jeunes se présentent spontanément pour rencontrer les professionnels dans le milieu éducatif, les psychologues reçoivent principalement sur rendez-vous après orientation d'un intermédiaire (professionnels ou parents). Ces derniers pratiquent majoritairement en consultation individuelle alors que les cadres d'éducation reçoivent autant en individuel qu'en collectif.

Dans les problématiques relevées, une part est commune aux deux catégories de professionnels, tout ce qui touche aux difficultés en lien avec l'école (déscolarisation, harcèlement, orientation, phobie scolaire, pression scolaire et familiale, TDAH).

Les cadres d'éducation fournissent l'intitulé des techniques utilisées, principalement l'écoute active alors que les professionnels du monde de la psychologie se situent majoritairement dans leurs champs : écoute clinique appuyée sur un référentiel psychanalytique, thérapie familiale, EMDR ¹⁵, approche systémique, thérapie par l'hypnose selon la méthode ericksonnienne.

Les étudiants s'étonnent que certains professionnels n'utilisent pas la prise de notes et s'interrogent sur les autres outils utilisés. Cette pratique questionne notamment le partage d'informations et le droit d'accès aux écrits concernant la personne depuis la loi 2002-2 concernant les établissements médico et sociaux la loi sur l'accès aux documents administratifs du 17 juillet 1978, modifiée par l'ordonnance 2005-650 du 6 juin 2005 pour les établissements scolaires. Ainsi les professionnels interrogés parlant à partir de lieux d'exercice très différents, ne sont pas assujettis aux mêmes obligations.

La totalité des cadres d'éducation expriment orienter les jeunes vers les professionnels susceptibles de répondre au mieux à leurs besoins. Au travers de leurs paroles, il apparaît qu'ils visent principalement à identifier au mieux la problématique. Pour la moitié des cadres d'éducation, cette orientation s'effectue en interne. En revanche elle s'avère plus ou moins aisée du fait du manque d'interlocuteurs et/ou de leur cadre d'intervention prescrit (par exemple les psychologues de l'éducation nationale sur lesquels nous reviendrons ultérieurement).

Nous observons que les pratiques diffèrent grandement en fonction des appartenances institutionnelles. Les échanges entre les deux catégories d'acteurs semblent limités, car comme le signifie un cadre d'éducation « *chaque professionnel a son propre cadre déontologique et les échanges d'informations se font en fonction de ce que chacun a droit ou non de donner en accord avec son métier* ». Ces constats posent la question du travail en équipe pluridisciplinaire.

Plus d'un tiers des cadres d'éducation disent ne pas disposer de charte éthique ou de code de déontologie. Néanmoins si toutes les professions ne disposent pas d'un code de déontologie, l'ensemble des personnes exerçant dans un cadre public, soit la moitié des personnes interviewées, s'inscrivent dans le cadre de la loi n°2016-483 du 29 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires qui prescrit les valeurs et les principes jugés fondamentaux. Les psychologues font quant à eux référence au code de déontologie de leur profession.

De même la majorité des cadres d'éducation ne bénéficient ni d'analyse de pratique, ni de supervision, contrairement aux psychologues. Cette question nécessiterait une

¹⁵ EMDR : Eye Mouvement Desensibilisation and Reprocessing, c'est-à-dire désensibilisation et retraitement de l'information par des mouvements oculaires.

enquête/observation sur les pratiques tant elle nous semble comporter une confusion entre les différents types de dispositifs et entre les dispositifs formalisés et les échanges entre professionnels plus informels.

Cette première phase d'enquête permet d'ouvrir des pistes pour la poursuite de cette recherche et fournis des éléments de réflexion pour la formation des cadres d'éducation. Et pourquoi ne pas engager dans le cadre d'un travail de formation pluridisciplinaire, un module de formation réunissant des étudiants en psychologie et des étudiants de la Faculté d'éducation.

Psychologue clinicienne (Angélique CAYOT), j'enseigne en licence et Master en psychologie et en éducation sur plusieurs établissements soit pour la géographie universitaire parisienne à l'Institut de psychologie à Boulogne (Université Paris Descartes) et à l'ICP ici. Avant de poursuivre nos réflexions, il faut ajouter que j'ai enseigné 10 ans dans le cadre de la formation des psychologues de l'Éducation Nationale (anciennement DEPS) à Paris Descartes sous la direction de François Marty. Ces précisions sont importantes pour illustrer que depuis quelques années, je suis à cheval sur la question qui nous préoccupe aujourd'hui : *quels croisements entre éducation et psychologie au 21^{ème} siècle ?*

À cheval donc entre deux disciplines, deux formations, deux champs professionnels proches et pourtant fondamentalement différents, la chevauchée n'est pas tranquille, souvent inconfortable et la tentation est grande parfois de mettre pied à terre pour retrouver mes patients et mes pénates freudiennes....

Plus concrètement comment parler de sexualité infantile et d'Œdipe à des étudiants en sciences de l'éducation qui pensent et abordent la psychanalyse comme une œuvre obsolète aux concepts périmés dans le meilleur des cas...Car dans le pire, Freud mal compris est accusé de tous les maux, toutes les perversions sous les feux meurtriers (mortifères diraient les pys... !) des réseaux sociaux.

Et de l'autre côté, comment faire entendre aux étudiants et aux psychologues, jeunes ou moins jeunes... la nécessité d'être à l'écoute des enseignants et des cadres d'éducation qui en contact quotidien avec les jeunes font preuve bien souvent d'une intuition fine, d'une étonnante perspicacité et efficacité pour agir face à la souffrance ou la détresse d'un enfant que personne dans son entourage n'avait décelée.

Comment trouver aussi un langage commun en demandant aux uns de mettre de côté les théories parfois trop rigides, les mots savants trop opaques et aux autres de saisir les nuances, l'ambivalence ou le respect des défenses d'un enfant, d'un adolescent qui ne peut pas dire, mettre des mots sur un événement traumatique trop récent ou refoulé...

À l'issue des données recueillies dans l'enquête présentée ici, il suffit de prendre l'exemple de la prise de notes ou plutôt de l'absence de prise de notes qui a interpellé les étudiants en

Master cadres d'éducation pour saisir l'écart qui peut vite devenir fossé entre deux pratiques professionnelles lors de la rencontre et l'entretien avec un enfant qui va mal.

Pour les uns, la prise de notes est nécessaire indispensable afin de rester au plus près du discours de l'enfant et des problèmes qu'il raconte. Pour les autres, notre outil dans une « clinique à mains nues » dirait Colette Chiland, c'est notre appareil psychique où il s'agit d'être attentif autant à la communication verbale que non verbale (sourires, regards, mains crispées et autres signes corporels...) et dans ce cas, stylo et papier deviennent des obstacles plutôt que des outils nécessaires.

On peut aussi reprendre la difficulté de transmettre la notion de *refoulement* révélé par Freud en 1895 dans ses « études sur l'hystérie » avec Katharina et qui s'actualise hélas toujours en 2023 lorsque les media évoquent les violences sexuelles et *l'amnésie traumatique*. Nous l'avons travaillé longuement avec Manon Gidel, étudiante à l'ICP en Master Cadres d'Éducation dans son mémoire sur « la prise en charge, dans son environnement scolaire, de l'adolescent victime de viol ». Dans son environnement scolaire, c'est bien là l'endroit d'une question délicate et complexe à résoudre... Car l'école est un lieu d'apprentissage et non un lieu de soin. La formule est évidente pour le psychologue ne serait-ce qu'en termes de temporalité, de neutralité et des mouvements transférentiels inhérents au travail thérapeutique. Et pourtant les frontières sont parfois tenues entre les différents lieux de l'école à la maison en passant par les instances d'assistance juridique, sociale et le lien de soin ... Car le premier endroit où l'enfant va dire, raconter, dénoncer ce qu'il subit c'est souvent l'école auprès d'un adulte bienveillant, attentif qui aura su déceler sa détresse à travers un changement de comportement, des silences, une chute des résultats scolaires, l'isolement ou encore l'insolence, la violence et l'agressivité envers l'adulte et/ou ses camarades de classe. Ensuite, tout se joue dans le relais et la prise en charge qui sera mise en place à partir des premiers mots sur les maux ou les violences subies.

Toutes ces questions et d'autres encore étaient au cœur de notre travail dans la formation- et la sensibilisation- des psychologues scolaires aux difficultés et souffrances de l'enfant. « *Le psychologue n'est ni un enseignant, ni un référent, ni un soutien pédagogique pour l'enfant, il n'est pas non plus un spécialiste de telle ou telle fonction entrant en ligne de compte dans les différents apprentissages auquel l'enfant doit se confronter. Le psychologue apporte au sein de l'école une dimension hétérodoxe au champ strictement scolaire (Cognet, Marty, 2018). Il n'a pas à occuper une place qui ne lui revient pas en répondant instantanément à la demande en tant que « sachant », à la place de l'autre. Le travail du psychologue n'est pas de chercher immédiatement une solution au symptôme scolaire au risque de le fixer, mais d'essayer d'abord de comprendre ce qui se cherche dans la formation de ce compromis. L'objet du psychologue à l'école est la réalité psychique de l'enfant.* »

Ces mots de François Marty définissent les fonctions du psychologue à l'école mais pointent aussi l'écart nécessaire pour que chacun puisse travailler dans son champ d'action et ses compétences car de la réalité psychique à la réalité tout court, des difficultés d'un élève aux souffrances d'un enfant, chacun a sa place pour accompagner au mieux l'enfant élève dans ses apprentissages et son bon développement physique et psychique.

Je terminerai par une formule de René Diatkine que j'aime transmettre à mes étudiants, tous mes étudiants « *S'il faut renoncer aux illusions enfantines, les mouvements libidinaux se vident.* »¹⁶. Ces illusions enfantines dont parle René Diatkine, c'est ce qui nous a construits, ce qui fait la richesse et la créativité de notre vie psychique et fantasmatique. Nous sommes des êtres vivants, des êtres charnels faits de rêves, d'envie et de désirs. Soyons présents *ensembles* pour accompagner l'enfant, l'adolescent dans ses apprentissages, ses jeux, ses rêves, ses fantaisies. C'est notre mission commune pour leur devenir et *notre* devenir dans l'humanité...

¹⁶ Diatkine, R. (1994), L'enfant dans l'adulte ou l'éternelle capacité de rêverie, *Revue française de psychanalyse* L'enfant dans l'adulte, Tome LVIII, n°3, p 643.